



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS 1037-36-2024

**AVIS** est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du 4 novembre 2024, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté le règlement suivant :

- Règlement 1037-36-2024 modifiant le Règlement 1037-2017, tel qu'amendé, afin d'ajouter des catégories d'usage dans la zone P6-04

Prenez en outre avis que ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi et sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville à la page suivante : <https://www.bromont.net/administration-municipale/avis-publics/>

Bromont, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2025.

Marie-Pier Therrien, avocate  
Greffière adjointe